

VOUS VOULEZ RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?

Le Grand Dijon et ses partenaires vous aident. Depuis 2006, la rénovation du parc privé ancien c'est :

→ **1240 logements rénovés**

→ près de **14,5 millions € de subventions**

OÙ VOUS RENSEIGNER :

→ SOLIHA Côte-d'Or

4 rue de la Redoute, à Saint-Apollinaire
BP 37 610 • 21076 Dijon cedex

03 80 60 83 15

contact.cotedor@solih.fr
www.solih.fr

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
le vendredi de 8h30 à 12h30

PERMANENCE SANS RDV

le mercredi de 14h00 à 18h00

Propriétaire d'un logement A RENOVER ?





**PROPRIÉTAIRE OCCUPANT,
PROPRIÉTAIRE BAILLEUR, vous souhaitez**

- › réaliser des travaux d'économie d'énergie
- › mettre aux normes des équipements vétustes
- › réaliser des travaux d'accessibilité
- › remettre sur le marché locatif un logement vacant

SOLIHA Côte-d'Or est missionné par le Grand Dijon pour **vous accompagner gratuitement** dans votre démarche de travaux :

- › information sur les aides mobilisables
- › conseil sur le programme de travaux
- › étude financière et technique

En fonction de votre projet, **DES AIDES FINANCIÈRES** pouvant atteindre **80% DU MONTANT DES TRAVAUX** ainsi que des **DÉDUCTIONS FISCALES**

CONDITIONS :

- › votre logement a plus de 15 ans
- › les travaux doivent être réalisés par des professionnels
- › les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier de demande de subventions

QUELQUES EXEMPLES

Propriétaire bailleur, Madame X a totalement réhabilité un T3 de 55 m² pour un coût total de travaux de 35 000 €. Elle s'est engagée à pratiquer un loyer conventionné de 420 € mensuel sur une durée de 9 ans et a pu ainsi bénéficier de **subventions du Grand Dijon et de l'Anah, à hauteur de 30 000 €, soit 88 % des frais engagés.**

Propriétaire occupant d'une maison, Monsieur H, a réalisé des travaux d'économie d'énergie : remplacement de la chaudière et isolation des combles pour un montant de 11 534 €. Il a bénéficié, dans le cadre du **programme Habiter Mieux, de 9 034 € de subventions de l'État, de l'Anah et du Grand Dijon, soit 78 % du montant des travaux.**

